VENTES PAR LE L'AERIF ANNONCE JUDICIAINE.

Nente d'une propriété de valeur et amé-Horée dans le Premier District, portant Jes numéros municipaux 1851 et 1856 Tue Dryades, entre la rue Calliope et l'avenge Howard.

Mutual Building and Homestead Asso-ciation vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,451 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m's été adressé par l'Honorable cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'ancain contrain de l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'ancain contrain contrain de l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à l'affaire ci-dessus in

conditions — Comptant; Pacquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

J. ZACH SPEAHING. Avocat pour le demandeur. août-22,28 sept-4,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et amé-llorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2317 et 2319 rue St. Thomas, entre les rues Philip et Soraparu.

Frank B. Twomey vs. David Friedman COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,247 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procéderal à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier Dis-trict de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec les ba-

Un certain lot de terre, avec les bâ-tisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre E en l'Het No. 64, borné par les rues St. Thomas (autrefois rue Fulton), Chippewa, Philip et oraparu d'après un croquis dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, en date du 17 février 1905; annexé à un inven-taire pris par A. J. Villeré ancien no-taire pris par A. J. Villeré ancien notaire pris par A. J. Villeré, ancien no-zaire, dans la succession de la Veuve William Gabler. le 18 février 1908. D'a-près le dit croquis le sus-dit lot E mesure 31 pieds, 1 pouce et 7 lignes sur la transport de 20 pieds. Les améliorations sur la dite propriété portent les Nos. 2317 et 2319 rue St. Thomas. Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP. LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans
F. J. DREYFOUS et A. D. DANZIGER,
Avocats pour le demandeur,
août—8,9,14.21,28 sept—4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et amé-jierée du Troisième District, portant les numéros municipaux 6307 et 6311 rue Douglas, entre les rues Tricou et Ouadarera

Antonia Ciulia Quadarera. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,282 — En ru d'un writ de saisle et de vente i m'a été adressé par l'Honorable ur Civile de District pour la Paroisse l'Orléans, dans l'affaire ci-dessus inti tutée, le procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 pue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier Dis-trict de cétte ville, le JEUDI, 10 septem-bre 1914, à midi. la propriété suivante décrite à savoir. Me Maria a savoir

necrite a savoir:

Beux certains lots de terre, avec les
balisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, servitudes, voles. vent et tous les droits, servitudes, voles, privilèges et avantages dépendances y pripartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Îtet No. 81, horné par les rues Tricou, delery, Chartres et Douglas, désignés comme dots Nos. 7 et 8 du dit let No. 81; lesquels lots megurent ensemble 82 pieds sur la rue Douglas, par une profondeur de 169 pieds et 8 ponces.

Saiste dans le procès of dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au anoment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent-du prix d'achat.

Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
O. S. LIVAUDAIS,

O. S. LIVAUDAIS Avocat pour le demandeur, août—8,9,11,14,21,28 aept—4,9,10

ANNONCE JUDICATER Vente d'intérêts, etc., d'une patente. Abraham Epstein vs. The Airstep Com-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,011—En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'Affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le NARDI, 8 septembre 1914 à 2 h. p. m., la propriété suivante, décrite à savoir: Sur la porte d'entrée de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, No. 400 rue Royale, entre Conti et St. Louis, tous les droits, iltres et intérêts des défendants ci-dessus nommés, de la patente Serie No. 736,985 du Bureau de l'atentes des Etats-Unis, délivrée le 20 mai 1913 à Thomas S. Causey de Arlington, Tex., pour des pneus de véhicules, d'après les spécifications faisant part de Lettres de Patentes en date du 20 mai 1913. La dessande originale fut anneutre presente en date du 20 mai 1913. La dessande originale fut anneutre de la consentale de la consent COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Patentes en date du 20 mai 1913. La dé-mande originale fut enregistrée le 16 décembre 1912; transférée à la Airstop Company

décembre 1912; transférée à la Airstoj Company.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif pour la paroisse d'Oriéans.

J. A. GRASSER.

Avocat pour le demandeur.

soût—27,38 sept—2,5,8

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur et amé-florée du Quatrième District, portant le auméro municipal 2812 avenue Jack-son, entre avenue Claiborne et rue

Industrial Homestead Association vs Mme Joséphine Dubois,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,339 — En vertu d'un will de saiste et de vente qui m'a été adresse par l'Honorable dave toutes les bâtisses et amétiorations qui m'a été adresse par l'Honorable de Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à la vente à l'eincan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues limion et Gravier, dans le Premiter District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1901, décrite à savoir.

En certain loi de terre ensemble avec l'urouvent, portant le numéro municipal 3812 avenue Jackson, et toutes de pendances y appartenant, situe dans le Quatrième District de cette ville, des propriétés de cette ville, des gravier de l'attrict de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1901, de l'un voyer, autaché à un acte d'achat de William voles, privilèges et avantages y appartenant situe dans le control de cette ville, des propriètes solvante.

En certain loi de terre ensemble avec l'autaché dans le control de cette ville, des propriètes solvante.

En certain loi de terre ensemble avec l'autaché dans le control de cette ville, des propriètes de cette ville, des propriètes par l'elon de cette ville, des propriètes par l'autaché au nacte de de l'adradition and Association, d'après un acte devant fend an acte de de l'autaché au nacte de de l'autaché au nacte de de l'autaché au nacte de deux propriètes par l'elon de l'autaché au nacte de derière.

En cert COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Pa-

chaise.

Salsie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acquéreur au noment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil, Paroisse d'intégers

herif Civil, Parolese d'Orléans, D. DANZIGER. acot-14,15,16,91,28 sept-4,11,17

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

"ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et amé-llorée du Mixième District formant le roln des rues Calhoun et Annoncia-tion, haitspe portant le No. Municipal 365 rue Calboun

4. D. Danziger vs. A. O. Smith et als. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, ya septembre l'étés bâtisses et améliorations qui s'y routes les améliorations qui s'y routes les bâtisses et améliorations qui s'y routes les rues Dryades, Callope et Baronne et l'avenue Howard (auxeroits Promenade Triton), ayant trente pieds, onze pouces et cinq tignes de face à la rue Dryades, saise dans le procès ci-dessus.

Conditions — Compiant; Pacquéreur an moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. xante pieds en profondeur et face à la rue Annonciation entre lignes parallèles, et la façade est la moitié des lots originaux, 8, 9 et 10, d'après un plan annexé et passé devant 8. Maquer, ancien notaire le 12 juin 1867, lequel lot original No. 10, fait le coin des rues Calhoun et Annonciation.

Saisic dans le procès ci-dessus comme propriété de lossenh 8 Arlens propriété de Joseph B. Ariens.
CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au mement de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du motant de son enchère.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS et A. D. DANZI-GER, Avocats pour le demandeur.
sept-4,11,18,25 oct-2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

cente d'une propriété de valeur et améliorée du Cinquième District de Tunisburg, McLellenville, rue Odeon, dans l'îlet rues Diana, DeArmas et Or-

August Gaspard vs. Joseph Patterson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans - No. 109,319 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intid'Orieans, dans l'atraire ci-dessus infi-tulée, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 31i rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier Dis-trict de cette ville, le JEUDI, 17 septem-bre 1911, à midl, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre avec les bâ-lisses et les améliorations qui s'y troutisses et les améliorations qui s'y trou-vent et tous les droits, voies, privilèges

tisses et les ameinorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé à Tunisburg, McLellenville, Cinquième District de cette ville, en l'îlet No. 7, qui est borné par les rues Diana, DeArmas, Odeon et Orléans, désigné comme lot No. 3 qui mesure trente et un pieds, deux pouces sur la rue Odeon, par cent trente deux pieds en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

W. J. HENNESSEY,

Avocat pour le demandeur.

3001—14,15,46,21,28 sept—4,11,16,17

août-14,15,46,21,28 sept-4,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée du Troisième District. Rochebiave et Tonti (en l'ilet rue Man-

dereier Realty and Investment Company vs. Honoré Labourdette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,175 — En vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civité de District pour la Paroisse d'Orléans de District pour la Paroisse d'Orieans dans l'affaire ci-dessus mutulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse-das Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville; le JEUDI, ter octobre 1914, a midi, la proprieté suivante, dé-crite à savoir:
Sept certains lots de terre, ensemble, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviave: touse les amenorations qui sy trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiement, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 1211 (autrement No. 47), borné par les rues Mairigny, Rocheblave (autrefois Vertu), Mandeville et Tonti (autrefois Force) lois désignés par les Nos. Quatre à Dix, les deux inclusivement, d'après un plan de Vollquain, voyer, en date du 3 novembre 1836, et déposé en l'étude de William Boswell, ancien notaire de cette ville, d'après lequel les dits lots mesurent chacun, en mesures françaises, vingtinqui pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de quatre-vingt-dix pièds entre lignes parallèles. Le lot No. Quatre le plus rapproché de la rue Tonti, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, mesure fran-Tonti, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, mesure française, du coin des rues Marigny et Forre (maintenant Tonti). Toutes ces mesures était plus ou moins exactes, al, dite propriété étant aussi décrite comme un lot de terre mesurant deux cent dix pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur au Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moineux de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans.

CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat

300t 29-sept 4 11 18 25-oct 1 ANNONCE JUDICIAIRE.

pour la demanderesse

ente de propriété de valeur et amé-lioré de Sixième District, portant le numéro municipal 3500 rue Sud Tonti, coin de la rue Delachaise.

Frank B. Twomey vs. Salvatore Vinturella.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans — No. 109,446 — En
vertu d'un writ de saiste et de vente,
qui m'a été adressé par l'Honorable
Cour Civile de District pour la Paroisse
d'Orléans, dans l'affaire ci-desans intitulée, je procèderai à vendre à l'encan
public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 31 rue Baronne, entre les
rues Union et Gravier, dans le Premier
District de cette ville, le JEUDI, ter
octobre 1914, à midi, la propriété suivante d'écrite à savoir:
lieux certains lots de terre ensemble
avec toutes les bâtisses et amédiorations

D. DANZIMER,
Avorat pour le demandeur. 2001 -28 sept--6,11,18,25,30 oct--1 VENTES A L'ERCAN

VENTES PAR LE SHERIP ANNONCE JUDICIAIRE

vente de propriété de valeur du sepiento de propriete de valeir du sep-tième District. 1or portant le No. Mu-nicipal 1329 avenue Carroliton entre des rues Poplar et Plum (en l'liet rue Short), apeu près 60'x150'. 2me, dans la rue Short, entre les rues Poplar et Plum (en l'liet avenue Carroliton) à peu près 60'x15'. peu près 60'x125'.

Alfred Grima vs. Jean H. Duffy.

Carrollton et les rues Plum, Snort et Poplar; la dite portion de terre commence à une distance soixante quinze pieds trois pouces du coin de la rue Poplar et de l'avenue Carrollton, et de cent et soixante cinq pieds six pouces et quatre et quatre huitièmes de ligne du coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Plum et mesure soixante pied, deux pouces et deux dixième de ligne face pouces et deux dixième de ligne face à l'Avenue Carrollton et par une pro-fondeur de cent cinquante pieds. Cette fondeur de cent cinquante pieus, cette propriété étant la même que le sus nommé Jean H. Duffy acheta de Charles H. Ford d'après un Acte passé devant Edgard Grima, notairs le 17 juin 1907, enregistré au Bureau des Alienations, en enregistre al Bureau des Anemanons, en cette vide, Livre 224, Polio 312. 2me—Une certaine portione de terre située dans le Septième District de cette ville en l'Ilet No. 163 borné par l'Ave-nue Carrollton et les rues Plum, Short et Fith (actuellement Poplar); la dite portion de terre sera prise à une dis-tance de Soixante quinze pieds et trois lance de Soixante quinze pieds et trois lignes du coin des rues Fifth maintenant Poplar et Short, mesurant soixante pieds deux pouces et trois lignes, face à la rue Short, par cent vingteinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le tout d'après un croquis fait par Edgard Pilié, voyer, daté du 9 janvier 1908, et attaché à un acte de vente par Octave E. Bechtel à Eureka Homestead Societyl, et passé devant Percy Sommer Benedict, notaire public en cette ville, le 22 janvier 1908; la dite propriété faisant part de la même propropriété faisant part de la même pro-priété qui est sur le croquis de C. Millo Williams, député viver de la ville, daté du 5 mai 1893 et attaché à un acte passé devant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 6 juillet 1893; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voleprivilèges, servitudes et avantages : appartenant en quelque sorte. Cette pro priété etant la même que le ci-dessu nommé Jean H. Duffy acheta de la American Homestead Company, d'aprè American Homestead Company, d'apres un acte passé devant Francis D. Char-bonnet, notaire en cette ville, le 18 août 1909 en registré au bureau des aliena-tions en cette ville livre 227 folio 602. Salsie dans le procès cl-dessus. Conditions: Comptant, L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un depot de du pour cept du puly de

in depôt de dix pour cent du prix de adjudication. TOUIS KNOP. Sherif Civil Paroisse d'Orieans. GUSTAV R. WESTFELDT, JR., Avocat pour le demandeur, sept-4.5,11.18.25 oct-2.8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et amé-liorée du Sixième District formant le coin des rues Prytania et Cadiz et le coin des rues Pitt et Cadiz (en l'ilet

Walter J. Suthon vs. Marcelin T. Eifert. dans la rue Marigny entre les rues COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,583 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intillée, je procèderal à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUM, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: lécrite à savoir:

certains lots de terre avec toutes les batisses et tions qui s'y trouvent, et tions qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiement, en quelque sorte situés dans le Sixième District de cette ville en l'illet borné par les rues Jena, Pitt, Cadiz et Prytania, et désigné comme flet No. 38 sur un plan par A. Toledano, voyer le 17 jujn 1878, et maintenant flet No. 305; les dits lots sont désignés par les Nos. 8, 9, 10, 11, 12 et 13 du dit flet et mesurent comme suit à savoir: Lots Nos. 8, 9 et 10, ont chacun trente pieds face a la rue Prytania, par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots Nos. 11, 12 et 13, ont chacun de profondeur entre lignes parallèles et les lots Nos. 11, 12 et 13, ont chacun trente pieds face à la rue l'itt par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No. 10, formant le coin des rues l'rytania et Cadiz, et le lot No. 11 formant le coin des rues l'ett et cadiz. Saiste dans le prodès ci-dessus. Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'échat. lépôt de dix pour cent du prix LOUIS KNOP

Sherif Civil, Paroisse d'Orléans WALTER J. SUTHON, JR., Avocat pour le demandeur, sept—4.5,11,18,25 oct—2.7.8

ANNONCE JUDICIAIRE. ente de propriété de valeur et amé-llorée du Sixième District portant le No. Municipal 5517 rue Chesnut entre rues Joseph et Octavia.

Homestead Association vs.

COUR CIVILE-DE DISTRICT pour la DA-COUR CIVILE-DE DISTRICT pour la parolisse d'Orléans — No. 100,533 — En vertu d'un writ de asiale et de vente qui m'a été adresse par l'honorable Cour Civile de District pour la Parolisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulés, je procèderal à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Poncières, No. 31 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, en semble avec toutes les batisses i améliorations qui

Un certain lot de terre, en semble avec toutes les batisses t améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent ainsi que les prescriptions. Ibératives et acquisitives y appartenant en quelque manière, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Joseph, Coliseum. Chesnut et Octavia, désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par D. A. Bresnan, député voyer de la ville en date du 25 septembre 1901, et attaché à un acte d'achat de William E. Andrus, à la Security Building and Loan Association, d'apprés un acte devant Fred Zengel, notaire, le 8 octobre 1901,

THOMAS M. JOHNSTON

1925 RUE ANNONCIATION Télephone Jackson 1345

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mile Lucy L. Charbonnet vs. R. Kline. YOUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,589 — En vertu d'un ordre de vente daté le 31 août 1914, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCRE-DI. 9 septembre 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir: Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, i lot de meubles assortis de maisons, installations, articles divers

Chartres, i lot de meubles assortis de maisons, installations, articles divers, etc., d'après inventaire enregistre.
Aussi un comptoir, vitrine, glacière, éventail électrique, etc.
Saisie dans le procès ci-deasus, Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans.
W. L. HUGHES & H. L. SARPY, Avocats pour la demanderesse.
Sept 2 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

de meubles de valeur, etc., 'aussi un piamo.

H. B. Neutz vs. E. D. Walsh.

COUR CIVILE DE BISTRICT pour la Paroisse d'orieans — No. 107,673 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orieana, dans l'affaire ci-dessus inituiée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-sprès désignés, le MARDI, 8 septembre 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivanté, décrite à savoir: savoir:

a savoir:
Sur les lieux, No. 7704 rue Jeannette, un lot assorti de meubles de maison, installamons et divers d'après inventaire enregistré. Et aussi un piano.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. A. GRASSER,
Avocat pour le demandeur.
3001—26 sept—2.8

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Sixiéme District. Succession de Peter E. Hellwege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 107,981 — En L'ABEILLE roisse d'Orléans — No. 107,981 — En L'ABEILLE vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Digision D. daté et l'ABEILLE signé le 10 août 1914 dans le procès cidessus intitulé, et qui m'a été envoyé, le vendrai aux enchéres publiques, le le dessus intitué, et qui m'a été envoyé, le vendrai aux enchéres publiques, le le vendrai aux enchéres publiques, le le vendrai aux enchéres publiques, le le le le suivante decrité à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y rattachant, situé dans l'ABEILLE L'ABE COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR le Pa- L'ABEILLE

par 152 pieds, 6 pouces de profondeur en lignes parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus

Encanteur. août --30 sept--6,13,20,27,29

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

D'après la vente par acte No. 316 de l'Assemblée Générale de 1908, aux ris-ques et pour compte de l'acquéreur premier, de prepriétés de valeur amé-lierée des Sixième et Premier Dis-Vente de meubles de maison, glacière,

- Pertant le numéro municipal 2832 que Jona, entre les rues Willow et rue Jona, Claiborne. i. — Pertant les numéres municipaux 1320 et 1823 rue Roman, entre les rues Erato et Thalle.

Mile Charlotte T. Schafer vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Pa-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Parrolsse d'Orléans — No. 107,026 — En veriu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire cl-dessus intitulée, se procederal à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDÍ, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Premièrement — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privileges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'Îlet désigné par le numéro municipal 673, borné par les rues cadiz, Willow, Jena et Claiborne; le dit terrain est désigné par le numéro neuf et mesure trenie (30) pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Deuxièmement — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les hattresses de la rue de certe, ainsi que toutes les hattresses de certe de certe.

(120) pieds entre lignes paralièles, mesure américaine.

Deuxièmement — Un certain tot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et vout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Roman, Derbigny, Erato et Thalie, désigné par le numéro seize (16) et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Roman par une profondeur de cent vingt-et-un pieds, quatre pouces et trois lignes entre le lignes égales et parallèels; le tout d'après un certificat de voyer de la ville, daté le 6 novembre 1897 et annexe a un acte passé devant Benj. Ory, notatre, le 2 février A. D. 1896.

Sherif Civil, Paroisse d'Orieans.

Sherif Civil, Paroisse d'Orieans.

JAMES B. ROSSER, JR.,

Avocat pour le demandeur.

août—22,28 sept—4,10

L'Abeille

environs.

autre moyen.

L'ABEILLE

'ABEILLE

'ABEILLE

L'ABEILLE

L'ABEILLE L'ABEILLE

'ABEILLE

ABEILLE

'ABEILLE

L'ABEILLE

Bourdonne

Constamment

¶ Dans les meilleures de-

meures Françaises de la

Nouvelle Orléans et de ses

f Ce journal convient à

mille acheteurs qui ne peu-

vent être approchés par un

¶ Téléphonez 3487 Main et

demandez que notre "ad

CABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE

'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE

man" aille vous voir.

AVIS DE SUCCESSIONS

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 109,568 - Di roisse d'Orieans — No, 104,568 — Di-vialon A — Atlendu que Joseph Patermo a présent une pétition à la Cour-dans le but d'obtenir des lettres d'ad-ministration dans le succession de Mary Palermo, veuve de Emile Petit, décédé intestat.

Intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour laquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNEIL, Greffier.

C. C. FRIEDRICHS,

GEO. MONTGOMERY, Avocat.

sept—5,8,13

Succession de Alexander Watzke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 109,586 - Division E - Attendu que Phillipene
Watzke, veuve de William H. Erslew, à présenté une pétition à la
Cour dans le but d'obtenir des lettres
d'administration dans le succession de
Alexander Watzke, décédé, intestat.
Avis est par le présent donne à
tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait
droit à la dite pétition. droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

J. A. LAUTENSCHLAGER, JR., Avocat.

sept—2,6,11

L'ABEILLE

L'ABEILLE

L'ABEILLE

L'ABEILLE

L'ABEILLE !

L'ABEILLE

L'AREILLE

L'ABEILLE

L'AREILLE

L'ABEILLE

Par C. A. TESSIER & SON. ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES A L'ENCAN

Succession de M. et Mme Henri Schnell. No. 107,569.

COUR CIVILE DE DISTRICT DOME la COUR CATLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans — Par C. A. Tessier et Fits — C. A. Tessier, Encanteur, Bureau 131 rue Carondelet. Jeudt, 6 october 1914, à midi, à la Boursa des Propriétés Foncières 311 rue Baronne sera vendu aux euchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 28 août 1914 par l'Honorable E. G. Skinner, Juge de la dite Cour, Division "C." dans le procès ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville en

Succession de Arthur L. Hauch, Sr.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,605 — Division D — Attendu que Elmore Bernard Hauch à présenté une pétition à la cour dans la but d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de Arthur L. Hauch, Sr., décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut cencerner d'avoir à déduire dans les diz jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

ALBERT GUILBAULT, Avocat.

Succession de John Heil, Sr.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,328 — Division C.—Avis est par le present donné à tous set de cette suicession et à toutes de cette succession et l'authe de l'avoir et de la cour les que les de la cour les de la cour les que les de la cour les que les de la cour les que les de la cour les de la cour les que les de la cour les de la c Succession de John Heil, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parisse d'Orléais — No. 109,388 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes aurres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession de l'adjudication de l'adjudication de l'adjudication de l'adjudication.

THOMAS CONNELL, Greffier.

WM. R. KER. Avocat.

Sept-3,7,12

Succession de Alexander Watzke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paris de l'adjudication de l'adjudication de l'adjudication de l'adjudication de l'adjudication.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Succession de Alexander Watzke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paris de l'adjudication de l'adjudicati

FRED G. VEITH. sept -5.6,13,20,27 oct--4.6

ANNONCE JUDICIAIRE. Actions, Billet & Ordre, Bijouterie. Succession de Joseph Block.

Avocat pour le demandeur.

a01-22,28 sept-4,10

sept-2,6,11

L'ABEILLE L'ABE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE VOIS

L'ABEILLE Voir:

L'ABEILLE Dix actions de la Colonial Bank en liquidation; quaire montres en or; un médaillon en or; une bague et bouton stud; un Billet à Ordre daté un 31 août 1995, d'une valeur de 4500.00, dû sur demande signé par Henry Block, payable L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE Wintz; une action du capital de Kieffer et L'ABEILLE Wintz; une action du capital de Voung Men's Hebrew Improvement Co.; ving quaire actions du capital de la state National Bank de la Nouvelle-Orleans, en liquidation. L'ABEILLE HORSI BARK GE IS AUGUSTICOME,
L'ABEILLE CONDITIONS—COMPTAIN,
L'ABEILLE FOSTER, MHAING, BRIAN & SAAL
SOPE-4.6.13.15

Par STROUBBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente en Partage. - Ridgar H. Farrar, Administrate et Datif Exécuteur Testa-mentaire.

108,313 — COUR CIVILE DE DIS-TRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B.

L'ABEILLE
Résidence de valeur, simple à deux éta-L'ABEILLE
L'ABEILLE
L'ABEI A L'ENCAN, JEUDI. 17 SEPTEMBRE 1914, A MIDI.

A MIDI,
A la Bourse des Propriétés Foncières,
No. 311 rue Baronne.
Par STROUDBACK & LATTER, Charles
B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques, à la date indiquée ci-dessus en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 10 août 1914 et le jugement signé en cour ouverte le 14 août 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, livision B, dans le procés ci-dessus mujule, la propriété L'ABEILLE L'AREILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE la Paroisse d'Orléans, Division B, dans le procès ci-dessus mittule, la propriété suivante décrité à savoir.

Un certain loi de terre dans le Sixième District de la vinc de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet. Foucher et Delachaise, désigné par la lettre A sur un plan annexé à un acte par Sam Flower, notaire, daté 4 juin 1885, lequel dit homesure quarante deux pieds huit pouces, face à la rue Foucher, quarante deux pieds huit pouces et 13-10 lignes sur le derrière, par quarre vingt dix huit pieds sept pouces et 13-10 lignes en profondeur, sur la ligne près l'avenue St. Charles, et quatre vingt dix sept pieds, six pouces de profondeur sur la ligne près la rue Carondelet; le tout pius of molins, ensemnte, avec toutes les bâtisses, améliorations, qui s'y grouvent et y appartenant portant le numero municipal 1631 rue Foucher au vent et y appartenant portant le nu-nière municipal 1631 rue Foucher et consiste d'une maison simple à deux étages, galleries devant et derrière, grands halls, 10 chambres, bains, gas.

grands halls, 10 enamores, pains, gws. etc.

CONDITIONS — Comptant, L'acheteur aura à payer toutes les taxes de la ville et de l'Etat pour l'aunée 1914 et payer tous frais d'inscription, hypothèques et certificats de la cour des Etats-Unis. Recherche de taxes et les frais de l'acte de vente qui devra être passe devant Sol Weiss, notaire. Dix pour cent de dépôt seront éxigés au moment de la vente. STROUDBACK & LATTER,

M. D. DIMITRY, LYLE SAXON, EDGAR H. FARRAR, MEYER S. DREIFUS, WM. C. McLEOD, Avocats, août—16,23,80 sept—6,13,17 Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition — Sans limite ou reserve.

double cottage de valeur et productif, 4612-4614 rue Golisée, entre Valeuco et Cadiz 4612-4614 rue Collisée, entre Valence et Cadiz contenant quatre chambres de chaque côté, en retrait avec grand espace sur le coté-loué a de bons locataires à 512 chaque côté. Sera vendu à l'enchère publique le JEUDI, 15 septembre 1914, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, étude 811 rue Perdido, en vertu et exécution d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District, Division A, lu et rendu en cour ouverte le 13 août 1914 dans l'affaire ci-dessus initiulée par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Bivision A, maintenant en vacances, dans le procès de Maggaret Chew vs. Almiro Robinson. No. 109,450, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A. la propriété suivante décrite à savoir.

Un certain morceau de terre, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Itet borné par les rues Colisée, Cadiz, Chestnut et Valence, et mesurant 50 pieds de face sur Collsée, par 100 pieds de profondeur composé de tout le lot No. 4 d'une par lie du lot No. 5 ensemble, avec toutes les Batisses et anchiorations et tous privhèges et avantages s'y ratiachant de quelque manière.

CONDITIONS — L'acheteur aura à payer les impôts de la ville et de l'Etat pour l'année 1914, et payer tous frais d'hypothèques et les certificats de la Cour des Etats-Unis, les impôts de recherches et frais d'acté de vente devant soit et de l'estiton de la signature de l'acte de vente devant collès par l'acheteur a partir de la date de la signature de l'acte de vente.

pot sera exige au mount des love cation. Le montant des love touchés par l'acheteur a par date de la signature de l'acte août -15,46,23,30 sept- 6,13,15 montant des loyers aeront l'acheteur a partir de la signature de l'acte de vente.

MOTHER AND CHILD. Body 88 months of up. The from both on the Alberta or in Une Bonne Partance dans la Vie. Les mères doivent savoir comme une by nne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mai nourri s'en ressent plus tard , il n'ar-

Allenburys

rive pas au plein développement de sa taille et man que de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnezoui une nourriture qui remplace a mie ix le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'agridog ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au dessaus de 6 au 7 mais Les "Allent arra" Foods sont préparés de façon à rendre le lait le vache

and the sublable au lait humain, et sout digerés facilement

Allenburys' Foods MOURRITURE No 1. MOURRITURE No 2. MOURRITURE No 3.

Estampliet traitant de la Nougriture les Enfants, donnégratuitement FALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.